

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Séance du 19 Juin 2025

N°25-06-03

Date de la convocation
12 Juin 2025**L'an deux mil vingt-cinq
et le dix-neuf juin**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE Adjoints,
Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués,
Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

M. Alain MONDON qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul MASSARDIER,
Mme Christine BONNEFOY qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER,
M. Jean FERNANDES qui a donné pouvoir à M. André MOLLE,
Mme Anne VINSON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN,
Mme Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER,
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Pamela MARODON,
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Modification du plan de financement – demande de subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes – ESPACE DE LOISIRS A MALMONT

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal du 29 février 2024 (délibération n°24-02-27) avait voté une demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la création d'un espace de loisirs à MALMONT.

AR Prefecture

043-214302051-20250619-25_06_03-DE
Reçu le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025

Par courrier, en date du 24 octobre 2024, la région Auvergne-Rhône-Alpes a donné une suite favorable à cette demande (référence du dossier n°00261012).

Monsieur le Maire précise que les montants des dépenses liées aux travaux, estimés au moment du dépôt de la demande ont évolué, et qu'il est donc nécessaire de revoir le plan de financement initial, comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	
Travaux Lots 1 et 2	185 793.46 €	Région	150 000.00 €	73.25 %
Graph	5 600.00 €			
Travaux vestiaires	13 396.46 €	Autofinancement	54 789.92 €	26.75 %
TOTAL	204 789.92€		204 789.92 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

DE SOLLICITER l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 150 000.00 €

DE VALIDER la modification du plan de financement, comme présenté

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 19 juin 2025

Le Maire,
M. Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



AR Prefecture

043-214302051-20250619-25_06_03-DE
Reçu le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025